

CP - Restrictions de circulation dans le cadre des événements de l'été à Colmar et des cérémonies du 14 juillet

Des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en œuvre pour sécuriser les flux de piétons lors des événements de l'été à Colmar, le dimanche 12 et le lundi 13 juillet, ainsi que pour le défilé militaire du 14 juillet.

Les restrictions sont mises en œuvre pour la bonne tenue des événements de l'été suivants : le concert en plein air « **Colmar Symphonic Mob** » du Festival international de Colmar le dimanche 12 juillet au Champ de Mars, ainsi que « **les Oasis de l'été** » organisées par la Ville de Colmar, du dimanche 12 juillet au lundi 13 juillet au Champ de Mars et place Rapp.

Le mardi 14 juillet, elles sont mises en œuvre pour **la cérémonie tri-confessionnelle, la prise d'armes et le défilé militaire** rue des Clefs et place des Martyrs de la Résistance.

Restrictions de stationnement

Du dimanche 12 juillet, à partir de 8h au mardi 14 juillet jusqu'à la fin des manifestations, le stationnement des véhicules sera interdit et gênant, exception faite pour les véhicules organisateurs et participants au défilé et au Symphonic Mob :

- Avenue de la Marne côté Ouest entre la rue Edighoffen et la rue de Reims

Du dimanche 12 juillet à partir de 8h au mardi 14 juillet inclus, le stationnement des véhicules sera interdit et gênant, exception faite pour les véhicules organisateurs et participants aux Oasis de l'été et au défilé :

- Rue Bruat totalité du parking Bruat en face de la Préfecture

Du lundi 13 juillet à partir de 19h au mardi 14 juillet jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement des véhicules sera interdit et gênant, exception faite pour les véhicules organisateurs et participants au défilé :

- Parking place Jeanne d'Arc

Restrictions de circulation

Le dimanche 12 juillet et le lundi 13 juillet, à la diligence des forces de l'ordre la circulation sera interrompue :

- Boulevard du Champ de Mars à hauteur du Square Hansi de 23h et jusqu'à la fin des spectacles son et lumières organisées.

Le dimanche 12 juillet et le lundi 13 juillet, à la diligence des forces de l'ordre la circulation pourra être interrompue :

- Avenue de la République entre la rue Bruat et la rue Stanislas de 23h et jusqu'à la dispersion du public.

Le dimanche 12 juillet et le lundi 13 juillet, lors de la tenue des Oasis de l'été l'entrée et sortie du parking Rapp côté avenue de la République pourront être fermés à partir de 23h.

Le mardi 14 juillet à partir de 5h et jusqu'à la levée du dispositif de sécurité de la prière interreligieuse et du défilé, la circulation de tous les véhicules (y compris les Petits Trains Touristiques, navette de la TRACE, les motos, etc.) sera interdite dans les voies suivantes :

- Rue des Clefs
- Rue Kléber entre la rue des Têtes et la rue des Bains
- Place du 18 Novembre
- Rue des Têtes
- Place des Martyrs de la Résistance
- Place Jeanne d'Arc entre la rue Vauban et la rue de la Grenouillère

Le mardi 14 juillet 2026 à partir de 05h et jusqu'à la fin de la manifestation et levée du dispositif de sécurité, toutes les voies entrées/sorties de parking débouchant sur les rues ou chaussées mentionnées ci-dessus seront mises en impasse et le double sens de circulation y sera autorisé afin de pouvoir sortir du périmètre.

La signalisation résultant des dispositions ci-dessus sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur par des panneaux et barrières à mettre en place par le Service Voies Publiques et Réseaux et l'affichage de l'arrêté sera réalisé par le service de la Police Municipale.

L'arrêté de la Ville de Colmar concernant les événements de l'été et le défilé militaire est disponible au lien suivant :

https://colmar.titanet.pro/file/14308/ARRETE_EVENT.pdf

La Ville de Colmar assurera la retransmission, sur grands écrans, du match de l'équipe de France en demi-finale de la Coupe du Monde de football, le mardi 14 juillet, à 21 heures. La « Fan Zone » sera installée Place Rapp.

- Fermeture de l'avenue de la République et du boulevard du Champ-de-Mars à la circulation à partir de 19h00.

Plus d'information : colmar.fr

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse

colmar.fr